

Dernière mise à jour le 20 juillet 2016

Tarif carte Navigo 2016

Tarifs carte Navigo applicables 2016. Prix hebdomadaires et mensuels par zone.

Sommaire

- Grille tarifaire en vigueur au 1er août 2016
- Grille tarifaire en vigueur au 1er janvier 2016
- Références

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le régime du « Pass Navigo au tarif unique » est en vigueur.

Nous avons contacté les services de la RATP afin de savoir si une revalorisation allait intervenir au 1^{er} janvier 2016.

Nous avons reçu une réponse personnalisée des services de la RATP, nous confirmant qu'aucune majoration n'intervenait au 1^{er} janvier 2016.

Extrait réponse du 24 décembre 2015, services de la RATP :

Je fais suite à votre courriel ci-dessous.

Il n'y aura pas de majoration au 1er janvier 2016 donc le prix des abonnements ne changera pas.

Cordialement, (...)

Conseiller Clientèle RATP

Suite à une délibération du STIF rendue publique le 13 juillet 2016, plusieurs revalorisations sont confirmées dont notamment le prix du « Pass Navigo unique » au 1^{er} août 2016.

Grille tarifaire en vigueur au 1er août 2016

Au 1^{er} août 2016, la grille tarifaire suivante devrait s'appliquer comme suit (nous attendons toutefois les chiffres définitifs non encore disponibles sur le site de la RATP) :

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel	Tarifs annuel
Zones actuelles			

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel	Tarifs annuel
zones 1 - 2	Forfait toutes zones 22,15	Forfait toutes zones 73,00	Forfait toutes zones 803,00
zones 1 - 3			
zones 1 - 4			
zones 1 - 5			
zones 2 - 4			
zones 2 - 5			
zones 3 - 5			
zones 2 - 3	20,65	67,90	746,90
zones 3 - 4	19,80	65,50	720,50
zones 4 - 5	19,25	63,30	696,40

Extrait délibération STIF n° 2016/255, séance du 13 juillet 2016

Article 2

A compter du 1^{er} août 2016, les prix des forfaits Navigo (annuel, mois, semaine) toutes zones, 2-3, 3-4 et 4-5 sont augmenté de 4,3% ; pour Navigo semaine, cette décision tarifaire s'applique à compter de la semaine 31.

Grille tarifaire en vigueur au 1er janvier 2016

Au 1^{er} janvier 2016, la grille tarifaire suivante s'appliquera comme suit :

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel	Tarifs annuel
Zones actuelles			
zone 1 - 2	Forfait toutes zones 21,25	Forfait toutes zones 70,00	Forfait toutes zones 770,00
zone 1 - 3			
zone 1 - 4			
zone 1 - 5			
zone 2 - 4			
zone 2 - 5			
zone 3 - 5			
zone 2 - 3	19,80	65,10	716,10
zone 3 - 4	19,00	62,80	690,80
zone 4 - 5	18,45	60,70	667,70

- Le paiement par prélèvements automatiques se fait sur 11 mensualités, le 1^{er} prélèvement étant majoré de 7,60€ de frais de dossier.

Tarifs forfaits solidarité transport

Les forfaits Solidarité Transport Mois et Semaine sont adaptés aux déplacements réguliers en Île-de-France pour les personnes bénéficiaires de la Tarification Solidarité Transport.

Profitons de la présente actualité pour confirmer les tarifs réduits solidarité transports au 1^{er} janvier 2016, comme suit:

Rappelons que les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ;
- Ou bénéficiaires de l'Aide Médicale de l'Etat (AME), tous membres du foyer ;
- Chômeurs titulaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel
zones 1 – 5 toutes zones	5,30	17,50
zones 2 - 3	4,95	16,25
zones 3 - 4	4,75	15,70
zones 4 - 5	4,60	15,15

Tarifs Imagine R Étudiant ou scolaire (titre annuel)

Le présent tarif s'applique aux forfaits souscrits à partir du 1^{er} septembre pour l'année 2015-2016.

Les zones actuelles	Tarifs en euros
Tous les zonages sont concernés : • 1-2 • 1-3 • 1-4 • 1-5 • 2-4 • 2-5 • 3-5 • 2-3 • 3-4 • 4-5	333,90 € « toutes zones »

Références

Extrait réponse du 24 décembre 2015, services de la RATP